



Conseil Communautaire du jeudi 09 avril 2026

CAS N°2 : POUR LES COMMUNES QUI N'ONT QU'UN SEUL DELEGUE TITULAIRE ET DONT LE SUPPLEANT EST EMPECHE

Je soussignée, Madame VERGES Martine, conseillère communautaire de la Commune de ROUEDE, empêchée d'assister à la séance du conseil communautaire du 09 avril 2026, et en l'absence de mon suppléant Monsieur HERNANDO Joël, déclare donner pouvoir à ma collègue, Madame REY Jeannine, pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

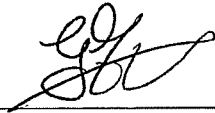
Fait à ROUEDE, le 02 avril 2026

Signature

Conseil Communautaire du jeudi 09 avril 2026

CAS N°1 : POUR LES COMMUNES QUI N'ONT QU'UN SEUL DELEGUE TITULAIRE

Je soussigné(e), Madame/Monsieur JUNQUET Gilles, conseiller/ère
communautaire de la Commune de SALEICH - 31,
empêché(e) d'assister à la séance du conseil communautaire du 09 AVRIL 2026, informe
le Président de la présence de mon suppléant Madame/Monsieur BUC VERONIQUE

Fait à SALEICH, le 01 AVRIL 2026 Signature 

CAS N°2 : POUR LES COMMUNES QUI N'ONT QU'UN SEUL DELEGUE TITULAIRE ET DONT LE SUPPLEANT EST EMPECHE

Je soussigné(e), Madame/Monsieur _____, conseiller/ère
communautaire de la Commune de _____,
empêché(e) d'assister à la séance du conseil communautaire du _____, et en
l'absence de mon suppléant Madame/Monsieur _____, déclare donner pouvoir
à ma/mon collègue, Madame/Monsieur _____, pour voter en mon nom
au cours de ladite séance.

Fait à _____, le _____ Signature _____

CAS N°3 : POUR LES COMMUNES QUI ONT PLUSIEURS DELEGUES TITULAIRES

Je soussigné(e), Madame/Monsieur _____,
conseiller/ère communautaire de la Commune de _____,
empêché(e) d'assister à la séance du conseil communautaire du _____, déclare
donner pouvoir à ma/mon collègue, Madame/Monsieur _____,
pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à _____, le _____ Signature _____



Conseil Communautaire du jeudi 09 avril 2026

CAS N°1 : POUR LES COMMUNES QUI N'ONT QU'UN SEUL DELEGUE TITULAIRE

Je soussigné(e), Madame/Monsieur Marline Canat, conseiller/ère
communautaire de la Commune de CASTAGNÈRE,

empêché(e) d'assister à la séance du conseil communautaire du 9 avril 2026, informe
le Président de la présence de mon suppléant Madame/Monsieur Ludovic LOZE

Fait à Castagnère, le 3 avril 2026

Signature

CAS N°2 : POUR LES COMMUNES QUI N'ONT QU'UN SEUL DELEGUE TITULAIRE ET DONT LE SUPPLEANT EST EMPECHE

Je soussigné(e), Madame/Monsieur _____, conseiller/ère
communautaire de la Commune de _____,

empêché(e) d'assister à la séance du conseil communautaire du _____, et en

l'absence de mon suppléant Madame/Monsieur....., déclare donner pouvoir

à ma/mon collègue, Madame/Monsieur _____, pour voter en mon nom

au cours de ladite séance.

Fait à _____, le _____

Signature

CAS N°3 : POUR LES COMMUNES QUI ONT PLUSIEURS DELEGUES TITULAIRES

Je soussigné(e), Madame/Monsieur _____,

conseiller/ère communautaire de la Commune de _____,

empêché(e) d'assister à la séance du conseil communautaire du _____, déclare

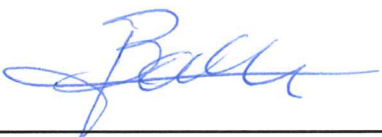
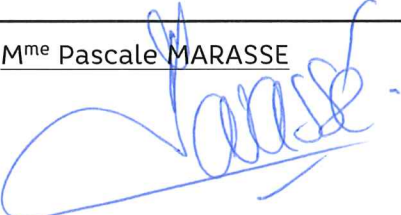
donner pouvoir à ma/mon collègue, Madame/Monsieur _____,

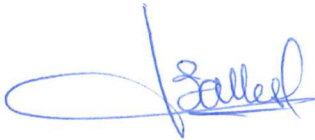
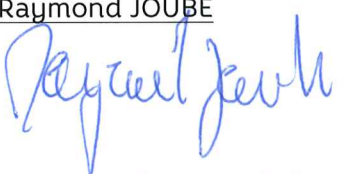
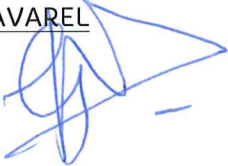
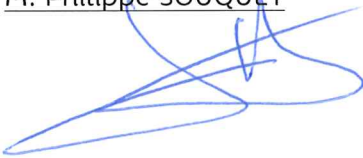
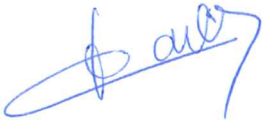
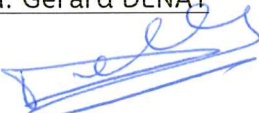
pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

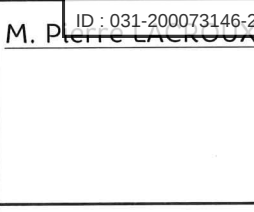
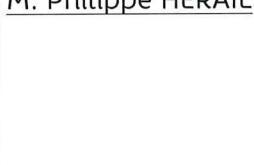
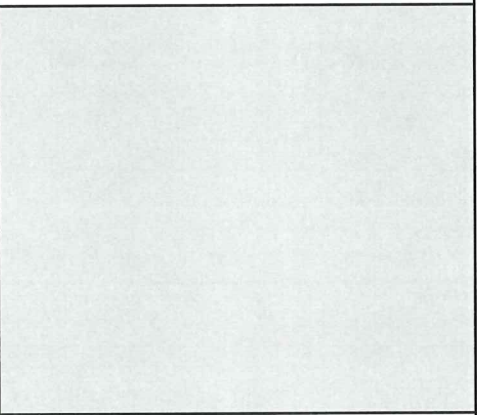
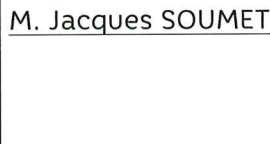
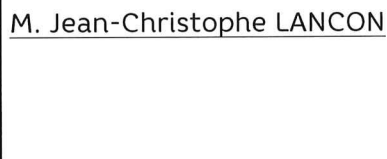
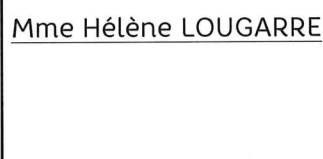
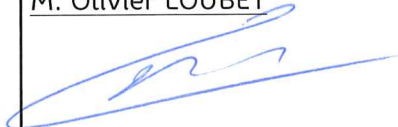
Fait à _____, le _____

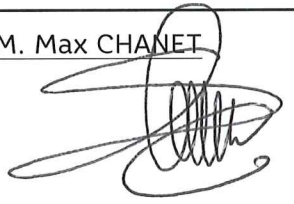
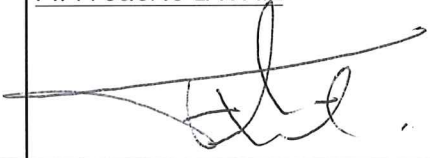
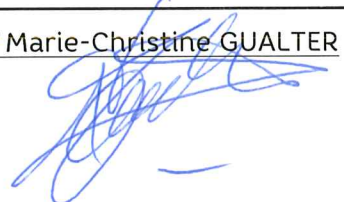
Signature

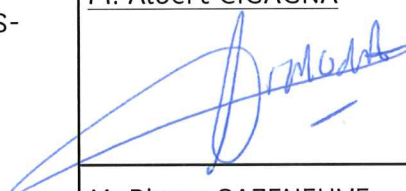
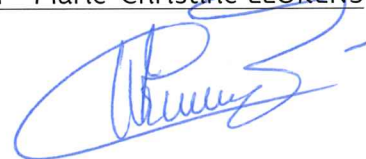
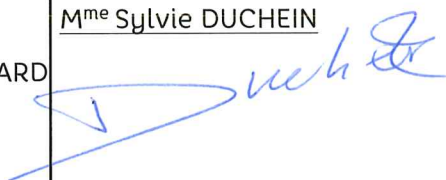
Séance du conseil communautaire en date du jeudi 09 avril 2026 - 20h30

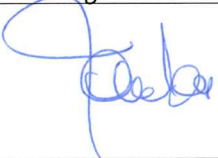
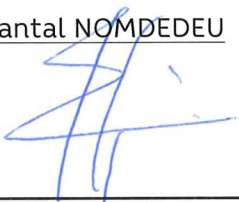
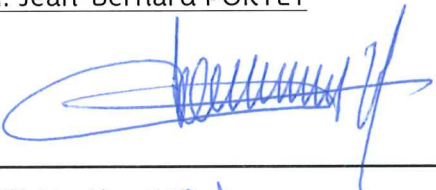
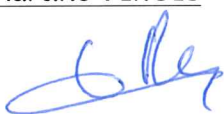
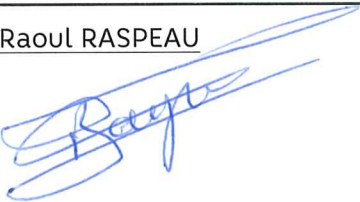
55 COMMUNES	70 DELEGUES TITULAIRES	46 SUPPLEANTS
1. ARBAS	<u>M. Jean CAZES</u> 	<u>M. Michel MATHIEU</u>
2. ARBON	<u>M. Nicolas RIFFET</u> 	<u>M. Jean GURIDI</u>
3. ARGUENOS	<u>M^{me} Michelle ROUX</u> 	<u>M Cédric LABARRE</u>
4. ARNAUD-GUILHEM	<u>M. Jean-Pierre VIALATTE</u> 	<u>M^{me} Lydia CASTELLE</u>
5. ASPET	<u>M. Patrick BARES</u> 	
	<u>M. Laurent SANS</u> 	
	<u>M^{me} Pascale MARASSE</u> 	
6. AUSSEING	<u>M. Dominique LASSERRE</u> 	<u>M. Alain ESTAQUE</u>

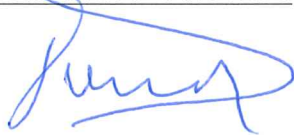
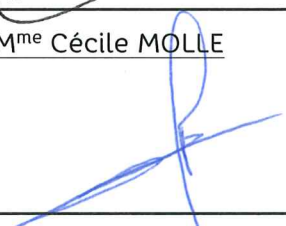
7. AUZAS	<u>M^{me} Arlette BALLESTER</u> 	<u>M. Gino ALTISSI</u>
8. BEAUCHALOT	<u>M. Jean-Luc PICARD</u> 	
	<u>Mme Isabelle ASO</u> 	
9. BELBEZE-EN-COMMINGES	<u>M. Raymond JOUBE</u> 	<u>M. Ludovic CHAGNES</u>
10. CABANAC-CAZAUX	<u>M. Gilles FAVAREL</u> 	<u>M. Arnaud BRANA</u>
11. CASSAGNE	<u>M. Philippe SOUQUET</u> 	
	<u>Mme Joëlle GAILLARD</u> 	
12. CASTAGNEDE	<u>M^{me} Martine CANAL</u>	<u>M Ludovic LOZE</u> 
13. CASTELBIAGUE	<u>M. Henri RIBET</u> 	<u>M^{me} Michèle SOUM</u>
14. CASTILLON-DE-SAINT-MARTORY	<u>M. Gérard DENAT</u> 	<u>M. Jean-François DAUBAN</u>

15. CAZAUNOUS	<u>M. Jean-Benoît ABADIE</u> 	<u>M. Pierre LACROIX</u> 
16. CHEIN-DESSUS	<u>M^{me} Lucie SENTENAC</u> 	<u>M. Michel ROUCH</u> 
17. COURET	<u>M. Jean-Luc AJAS</u> 	<u>M. Philippe HERAIL</u> 
18. ENCAUSSE-LES-THERMES	<u>M. Jean-Louis PRADERE</u> 	
	<u>M. Frédéric DAFFOS</u> 	
19. ESCOULIS	<u>M^{me} Nicole DUCLAIR</u> 	<u>M. Jacques SOUMET</u> 
20. ESTADENS	<u>M. Robert MARTIN</u> 	<u>M. Jean-Christophe LANCON</u> 
21. FIGAROL	<u>M. Eric VERGE</u> 	<u>M^{me} Stéphanie COMMENGE</u> 
22. FOUGARON	<u>M. Jean-Pierre ESCAIG</u> 	<u>Mme Hélène LOUGARRE</u> 
23. FRANCAZAL	<u>M. Olivier LOUBET</u> 	<u>M. Claude ESTADIEU</u> 

24. GANTIES	<u>M^{me} Jeannine REY</u> 	<u>M. Arnaud MAISONNEUVE</u>
25. HERRAN	<u>M^{me} Nathalie AUGUSTIN ROUCH</u> 	<u>M. Laurent MAFFRE</u>
26. HIS	<u>M. Eric SAINT-MARTIN</u> 	<u>M^{me} Laure TOMASETIG</u>
27. IZAUT-DE-L'HÔTEL	<u>M. Christophe DUFFAUT</u> 	<u>M. Christophe CAUREL</u>
28. JUZET-D'IZAUT	<u>M. Max CHANET</u> 	<u>M. Jean-Vincent MARCILLAUD</u>
29. LAFFITE-TOUPIERE	<u>M. Jean-Claude ROUBICHOU</u> 	<u>M. Nicolas GILLES</u>
30. LE FRECHET	<u>M. Frédéric LAVAIL</u> 	<u>M André FIDANZA</u>
31. LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY	<u>M. Alain LASSERRE</u> 	<u>M Mikaël ALCARAZ</u>
32. MANCIOUX	<u>M. Henri GOIZET</u> 	<u>M. Jean-François OZANNE</u>
33. MANE	<u>M^{me} Marie-Christine GUALTER</u> 	

	<u>Mme Marielle CUGNO</u> 	
	<u>M. Jean-Marc PEBE</u> 	
34. MARSOULAS	<u>M. Alexandre ADER</u> 	<u>M. Serge GHELARDINI</u>
35. MAZERES-SUR-SALAT	<u>M. Albert CIGAGNA</u>  <u>M. Pierre CAZENEUVE</u> 	
36. MILHAS	<u>M. Patrick CAPELLI</u> 	<u>M^{me} Eveline SAINT-PAUL</u>
37. MONCAUP	<u>M. Daniel WEISSBERG</u> 	<u>M. Laurent CAYRE</u>
38. MONTASTRUC-DE-SALIES	<u>M^{me} Véronique MONTEGUT</u> 	<u>M. Gilles BUFFALAN</u>
39. MONTESPAN	<u>M^{me} Marie-Christine LLORENS</u> 	<u>Mme Marie-Lucie PUJOL</u>
40. MONTGAILLARD-DE-SALIES	<u>M^{me} Sylvie DUCHEIN</u> 	<u>M. Jean-François LAGARDE</u>

41. MON TSAUNES	<u>M^{me} Maryse MOURLAN</u> 	<u>M. Didier CASSA</u>
42. PORTET D'ASPET	<u>M. Alain COLL</u> 	<u>M. Christian NAVARRO</u>
43. PROUPIARY	<u>M^{me} Chantal NOMDEDEU</u> 	<u>M. Jean-François CIMOLINO</u>
44. RAZECUEILLE	<u>M. Jean-Pierre BARRERE</u> 	<u>M^{me} Josiane BARRERE</u>
45. ROQUEFORT- SUR-GARONNE	<u>M. Jean-Bernard PORTET</u> 	
	<u>M^{me} Martine REY</u> 	
46. ROUEDE	<u>Mme Martine VERGES</u> 	<u>M. Joël HERNANDO</u>
47. SAINT- MARTORY	<u>M. Raoul RASPEAU</u> 	
	<u>M^{me} Claudette ARJO</u> 	
	<u>M. David GARDELLE</u> 	

48. SAINT-MEDARD	M. Jean-Pierre BARUTAUT 	M ^{me}
49. SALEICH	M. Gilles JUNQUET	M ^{me} Véronique BUC 
50. SALIES-DU-SALAT	M. Sabine BASTIANELLI 	
	M. Rémy BARBARESCO 	
	M ^{me} Cécile MOLLE 	
	M. Christophe BOUGIE 	
	M. Patrick BISCARO 	
51. SENGOUAGNET	M. Sylvain JUNQUA 	M. Mathieu MAGNESSE
52. SEPX	M ^{me} Christine JULIEN 	M ^{me} Annie DUZAC
53. SOUEICH	M ^{me} Brigitte SEGARD 	M. Fernand VIALA

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le



ID : 031-200073146-20260409-2026_03_3-DE

54. TOUILLE	<u>M. Vincent BOUE</u> 	<u>M. René-Michel</u>
55. URAU	<u>M^{me} Véronique BUC</u> 	<u>M. Bruno FEUILLERAT</u>

DÉPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS
ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION
annexée au procès-verbal de l’élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS
(dans l’ordre de leur élection)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Mme	LLORENS Marie Christine	06/11/1960	Présidente	37
M	CAZES Jean	17/09/1960	1 ^{er} Vice-président(e)	37
M	BARES Patrick	05/11/1968	2 ^{ème} Vice-président(e)	53
Mme	GUALTER Marie Christine	28/07/1956	3 ^{ème} Vice-président(e)	39
M	PICARD Jean Luc	12/05/1967	4 ^{ème} Vice-président(e)	37
M	SOUQUET Philippe	22/05/1967	5 ^{ème} Vice-président(e)	34
M	LOUBET Olivier	06/04/1965	6 ^{ème} Vice-président(e)	38
Mme	MARASSE Pascale	30/12/1959	7 ^{ème} Vice-président(e)	48
M	VIALATTE Jean Pierre	26/05/1965	8 ^{ème} Vice-président(e)	44
Mme	BASTIANELLI Sabine	05/08/1971	9 ^{ème} Vice-président(e)	48
M	JOUBE Raymond	30/01/1959	10 ^{ème} Vice-président(e)	40
M	BISCARO Patrick	08/06/1980	11 ^{ème} Vice-président(e)	36
M	CAPELI Patrick	04/04/1956	12 ^{ème} Vice-président(e)	41
Mme	ARJO Claudette	18/12/1957	13 ^{ème} Vice-président(e)	48
M	AJAS Jean Luc	18/07/1958	14 ^{ème} Vice-président(e)	33
M	JUNQUA Sylvain	06/06/1982	15 ^{ème} Vice-président(e)	35

1 Préciser : Président, Vice-président (rang) ou Membre du Bureau

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ²	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)

Fait à Hane, le 9 avril 2026

La Présidente
(ou son remplaçant),



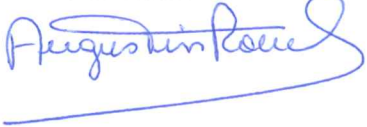
Le conseiller
le plus âgé,



Les assesseurs,



Le secrétaire,



DÉPARTEMENT : **HAUTE-GARONNE**

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-GAUDENS

Effectif légal de l'EPCI 70
Nombre de membres
en exercice 70
Nombre de membres 69
Présent et 1 représenté

Date de convocation 31 mars 2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 031-200073146-20260409-2026_03_1-DE

Berger
Levrault

Élection des membres
du Bureau de l'EPCI

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

DE L'EPCI

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de avril à vingt heures trente minutes, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT) renvoyant aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints des communes de moins de 1000 habitants telles que prévues par les articles L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT (CE 3 juin 2009 – Communauté d'agglomération du Drouais) et de l'article L.5211-8 du CGCT, s'est réuni le conseil communautaire de la communauté de communes Cagire Garonne Salat .

Étaient présents les délégués suivants (indiquer les noms, prénoms des membres présents ainsi que l'indication de la collectivité qu'il représente
1 :

55 COMMUNES	Membres présents
1. ARBAS	M. Jean CAZES
2. ARBON	M. Nicolas RIFFET
3. ARGUENOS	M ^{me} Michelle ROUX
4. ARNAUD-GUILHEM	M. Jean-Pierre VIALATTE
5. ASPET	M. Patrick BARES
	M. Laurent SANS
	M ^{me} Pascale MARASSE
6. AUSSEING	M. Dominique LASSERRE
7. AUZAS	M ^{me} Arlette BALLESTER
8. BEAUCHALOT	M. Jean-Luc PICARD
	M ^{me} Isabelle ASO
9. BELBEZE-EN-COMMINGES	M. Raymond JOUBE
10. CABANAC-CAZAUX	M. Gilles FAVAREL
11. CASSAGNE	M. Philippe SOUQUET
	M ^{me} Joëlle GAILLARD
12. CASTAGNEDE	M. Ludovic LOZE
13. CASTELBIAGUE	M. Henri RIBET
14. CASTILLON-DE-SAINT-MARTORY	M. Gérard DENAT
15. CAZAUNOUS	M. Jean-Benoît ABADIE
16. CHEIN-DESSUS	M ^{me} Lucie SENTENAC
17. COURET	M. Jean-Luc AJAS
18. ENCAUSSE-LES-THERMES	M. Jean-Louis PRADERE
	M. Frédéric DAFFOS
19. ESCOULIS	M ^{me} Nicole DUCLAIR
20. ESTADENS	M. Robert MARTIN
21. FIGAROL	M. Eric VERGE
22. FOUGARON	M. Jean-Pierre ESCAIG
23. FRANCAZAL	M. Olivier LOUBET
24. GANTIES	M ^{me} Jeannine REY
25. HERRAN	M ^{me} Nathalie AUGUSTIN ROUCH
26. HIS	M. Éric SAINT-MARTIN
27. IZAUT-DE-L'HÔTEL	M. Christophe DUFFAUT
28. JUZET-D'IZAUT	M. Max CHANET
29. LAFFITE-TOUPIERE	M. Jean-Claude ROUBICHOU
30. LE FRECHET	M. Frédéric LAVAIL
31. LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY	M. Alain LASSERRE
32. MANCIOUX	M. Henri GOIZET

¹ : En deçà de soixante-dix présents, il convient d'annexer une liste de présence au procès-verbal avec l'indication, pour chaque élu, de la commune ou du groupement qu'ils représentent.

33. MANE	M ^{me} Marie-Christine GUALTER M ^{me} Marielle CUGNO M. Jean-Marc PEBE
34. MARSOULAS	M. Alexandre ADER
35. MAZERES-SUR-SALAT	M. Albert CIGAGNA M. Pierre CAZENEUVE
36. MILHAS	M. Patrick CAPELLI
37. MONCAUP	M. Daniel WEISSBERG
38. MONTASTRUC-DE-SALIES	M ^{me} Véronique MONTEGUT
39. MONTESPAN	M ^{me} Marie-Christine LLORENS
40. MONTGAILLARD-DE-SALIES	M ^{me} Sylvie DUCHEIN
41. MONTSAUNES	M ^{me} Maryse MOURLAN
42. PORTET D'ASPET	M. Alain COLL
43. PROUPIARY	M ^{me} Chantal NOMDEDEU
44. RAZECUEILLE	M. Jean-Pierre BARRERE
45. ROQUEFORT-SUR-GARONNE	M. Jean-Bernard PORTET M ^{me} Martine REY
46. ROUEDE	M ^{me} Martine VERGES
47. SAINT-MARTORY	M. Raoul RASPEAU M ^{me} Claudette ARJO M. David GARDELLE
48. SAINT-MEDARD	M. Jean-Pierre BARUTAUT
49. SALEICH	M ^{me} Véronique BUC
50. SALIES-DU-SALAT	M ^{me} Sabine BASTIANELLI M. Rémi BARBARESCO M ^{me} Cécile MOLLE M. Christophe BOUGIE M. Patrick BISCARO
51. SENGOUAGNET	M. Sylvain JUNQUA
52. SEPX	M ^{me} Christine JULIEN
53. SOUEICH	M ^{me} Brigitte SEGARD
54. TOUILLE	M. Vincent BOUE
55. URAU	M ^{me} Véronique BUC

Absents ² :

12. CASTAGNEDE	M ^{me} Martine CANAL
46. ROUEDE	M ^{me} Martine VERGES
49. SALEICH	M. Gilles JUNQUET

Procurations³ :

Mme Martine VERGES (commune de Rouède) a donné procuration à Mme Jeannine REY (commune de Ganties)

² Ne devront figurer dans la liste des absents que les délégués (les suppléants ne doivent pas être mentionnés)

³ Indiquer les noms et prénoms des élus concernés

1. Installation des membres de l'assemblée délibérante⁴

La séance a été ouverte sous la présidence de François ARCANGELI, Président sortant, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Nathalie AUGUSTIN ROUCH a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du Président

A) Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des délégués, a dénombré 69 membres présents et 1 membre représenté et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie⁵.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé, qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT rendus applicables aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et aux syndicats mixtes, par renvoi de l'article L.5211-2 du même code, le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

B) Constitution du bureau de Vote

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- M^{me} Lucie SENTENAC
- M. Laurent SANS

C) Déroulement de chaque tour de scrutin

Par délibération n°2026-01-32 du conseil communautaire en date du 22 janvier 2026, il a été décidé que les élections du Président, des vice-présidents et du Bureau seraient réalisées par un système de vote électronique, garantissant la sincérité du scrutin et le secret du vote.

Chaque membre conseil communautaire s'est vu remettre un boîtier de vote électronique à l'entrée de la salle. Il a été constaté qu'un identifiant unique à été attribué à chacun et que chaque boîtier n'est porteur que d'une seule voix. Toute possibilité d'intrusion informatique a été écartée et la fiabilité du scrutin est ainsi garantie. Le nombre des délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au résultat instantané par affichage informatique détaillant le nombre de votant et de votes blancs.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	70
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	66
f. Majorité absolue	34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marie-Christine LLORENS	37	Trente-sept
Brigitte SEGARD	29	Vingt-neuf

D) Proclamation de l'élection du Président

Marie Christine LLORENS a été proclamée présidente et a été immédiatement installée.

⁴ Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection des membres du bureau a lieu en cours de mandature.

⁵ Majorité des membres en exercice.

3. Élection des Vice-Présidents

Sous la présidence de Madame LLORENS, élue Présidente (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que ces derniers sont élus selon les mêmes modalités que le Président (CE 3 juin 2009 – Communauté d'agglomération du Drouais).

La Présidente a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par le conseil communautaire sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total du conseil communautaire, soit 14 Vice-Présidents, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents.

Toutefois, si l'application de la règle des 20 % conduit à fixer à moins de 4 le nombre des Vice-Présidents, ce nombre peut être porté à 4.

Le conseil communautaire peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des dispositions précitées, sans pouvoir toutefois excéder 30 % de son propre effectif et le nombre de 15.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre des Vice-présidents. ⁶

Élection du premier Vice-Président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	29
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	38
f. Majorité absolue	20

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean CAZES	37	Trente-sept
Raymond JOUBE	1	Un

Proclamation de l'élection du premier Vice-Président

Jean CAZES a été proclamé premier Vice-Président et immédiatement installé.

Élection du second Vice-Président⁷

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	66
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	3
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	11
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	55
f. Majorité absolue	28

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patrick BARES	53	Cinquante-trois
Jean CAZES	1	Un
Brigitte SEGARD	1	Un

Proclamation de l'élection du second Vice-Président

Patrick BARES a été proclamé(e) second Vice-Président et immédiatement installé(e).

⁶Une délibération ouvrant les postes de Vice-présidents et les postes des « autres membres » du Bureau doit également être prise par le conseil ou comité et transmise au contrôle de légalité.

Élection du troisième Vice-Président⁸

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	25
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	43
f. Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gilles FAVAREL	1	Un
Marie GUALTER	39	Trente-neuf
Raymond JOUBE	1	Un
Jean Bernard PORTET	1	Un
Brigitte SEGARD	1	Un

Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

Marie GUALTER a été proclamé(e) troisième Vice-Président et immédiatement installé(e).

Élection du quatrième Vice-Président⁹

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	4
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	21
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	44
f. Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean Benoit ABADIE	1	Un
Christophe DUFFAUT	1	Un
Gilles FAVAREL	1	Un
Raymond JOUBE	1	Un
Maryse MOURLAN	1	Un
Jean Luc PICARD	37	Trente-sept
Raoul RASPEAU	2	Deux

Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

Jean Luc PICARD a été proclamé quatrième Vice-Président et immédiatement installé.

8

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

9

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

Élection du cinquième Vice-Président¹⁰

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	22
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	47
f. Majorité absolue	24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Frédéric DAFFOS	1	Un
Gilles FAVAREL	2	Deux
Joëlle GAILLARD	2	Deux
David GARDELLE	1	Un
Raymond JOUBE	1	Un
Sylvain JUNQUA	1	Un
Dominique LASSERRE	1	Un
Jean Bernard PORTET	1	Un
Raoul RASPEAU	3	Trois
Philippe SOUQUET	34	Trente-quatre

Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

Philippe SOUQUET a été proclamé cinquième Vice-Président et immédiatement installé.

Élection du sixième Vice-Président¹¹

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	8
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	60
f. Majorité absolue	31

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alexandre ADER	1	Un
Nathalie AUGUSTIN ROUCH	2	Deux
Arlette BALLESTER	1	Un
Vincent BOUE	2	Deux
Gilles FAVAREL	2	Deux
David GARDELLE	1	Un
Raymond JOUBE	4	Quatre
Sylvain JUNQUA	1	Un
Dominique LASSERRE	1	Un
Olivier LOUBET	38	Trente-huit
Maryse MOURLAN	1	Un
Jean Bernard PORTET	2	Deux

10

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

11

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

Brigitte SEGARD	1	Un	Envoyé en préfecture le 13/04/2026 Reçu en préfecture le 13/04/2026 Publié le ID : 031-200073146-20260409-2026_03_1-DE
Eric VERGE	3	Trois	

Proclamation de l’élection du sixième Vice-Président
Olivier LOUBET a été proclamé sixième Vice-Président et immédiatement installé

Élection du septième Vice-Président¹²

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	9
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	60
f. Majorité absolue	31

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean Pierre BARUTAUT	1	Un
Vincent BOUE	1	Un
Frédéric DAFFOS	1	Un
Gilles FAVAREL	1	Un
David GARDELLE	1	Un
Raymond JOUBE	2	Deux
Frédéric LAVAIL	1	Un
Pascale MARASSE	48	Quarante-huit
Cécile MOLLE	1	Un
Maryse MOURLAN	1	Un
Jean Bernard PORTET	1	Un
Raoul RASPEAU	1	Un

Proclamation de l’élection du septième Vice-Président
Pascale MARASSE a été proclamée septième Vice-Président et immédiatement installée.

Élection du huitième Vice-Président¹³

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	67
f. Majorité absolue	34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alexandre ADER	1	Un
Arlette BALLESTER	1	Un
Vincent BOUE	2	Deux
Frédéric DAFFOS	1	Un

12 Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur
13 Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

Sylvie DUCHEIN	1	Un
Nicole DUCLAIR	2	Deux
Christophe DUFFAUT	1	Un
Gilles FAVAREL	2	Deux
David GARDELLE	1	Un
Raymond JOUBE	1	Un
Maryse MOURLAN	1	Un
Jean Bernard PORTET	2	Deux
Jeannine REY	2	Deux
Martine REY	1	Un
Laurent SANS	1	Un
Brigitte SEGARD	1	Un
Martine VERGES	1	Un
Jean Pierre VIALATTE	44	Quarante-quatre

Proclamation de l’élection du huitième Vice-Président

Jean Pierre VIALATTE a été proclamé huitième Vice-Président et immédiatement installé.

Élection du neuvième Vice-Président¹⁴

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	7
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	62
f. Majorité absolue	32

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Arlette BALLESTER	1	Un
Patrick BARES	1	Un
Sabine BASTIANELLI	48	Quarante-huit
Albert CIGAGNA	1	Un
Alain COLL	1	Un
Christophe DUFFAUT	2	Deux
Gilles FAVAREL	1	Un
David GARDELLE	1	Un
Dominique LASSERRE	2	Deux
Frédéric LAVAIL	1	Un
Olivier LOUBET	1	Un
Nicolas RIFFET	1	Un
Laurent SANS	1	Un

Proclamation de l’élection du neuvième Vice-Président

Sabine BASTIANELLI a été proclamée neuvième Vice-Présidente et immédiatement installée.

Élection du dixième Vice-Président¹⁵

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	66
f. Majorité absolue	34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christophe BOUGIE	21	Vingt-et-un
Véronique BUC	1	Un
Sylvie DUCHEIN	1	Un
Raymond JOUBE	40	Quarante
Maryse MOURLAN	1	Un
Jean Louis PRADERE	1	Un
Lucie SENTENAC	1	Un

Proclamation de l'élection du dixième Vice-Président

Raymond JOUBE a été proclamé dixième Vice-Président et immédiatement installé.

Élection du onzième Vice-Président¹⁶

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	6
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	58
f. Majorité absolue	30

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Arlette BALLESTER	1	Un
Rémi BARBARESCO	2	Deux
Patrick BISCARO	36	Trente-six
Vincent BOUE	1	Un
Frédéric DAFFOS	1	Un
Sylvie DUCHEIN	1	Un
Nicole DUCLAIR	1	Un
Gilles FAVAREL	5	Cinq
David GARDELLE	1	Un
Raymond JOUBE	1	Un
Sylvain JUNQUA	1	Un
Cécile MOLLE	3	Trois
Jean Bernard PORTET	2	Deux
Raoul RASPEAU	1	Un
Martine REY	1	Un
Eric SAINT MARTIN	1	Un
Brigitte SEGARD	3	Trois

15Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

16Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

Proclamation de l’élection du onzième Vice-Président

Patrick BISCARO a été proclamé onzième Vice-Président et immédiatement installé.

Élection du douzième Vice-Président¹⁷

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	66
f. Majorité absolue	34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Rémi BARBARESCO	1	Un
Vincent BOUE	1	Un
Patrick CAPELLI	41	Quarante-et-un
Albert CIGAGNA	1	Un
Christophe DUFFAUT	1	Un
Gilles FAVAREL	2	Deux
David GARDELLE	1	Un
Raymond JOUBE	1	Un
Gilles JUNQUET	1	Un
Dominique LASSERRE	2	Deux
Frédéric LAVAIL	1	Un
Pascale MARASSE	1	Un
Véronique MONTEGUT	1	Un
Chantal NOMDEDEU	1	Un
Jean Louis PRADERE	1	Un
Martine REY	1	Un
Henri RIBET	1	Un
Eric SAINT MARTIN	1	Un
Laurent SANS	1	Un
Eric VERGE	3	Trois
Jean Pierre VIALATTE	1	Un
Daniel WEISSBERG	1	Un

Proclamation de l’élection du douzième Vice-Président

Patrick CAPELLI a été proclamé douzième Vice-Président et immédiatement installé.

Élection du treizième Vice-Président¹⁸

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	7
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	60
f. Majorité absolue	31

17

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

18

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claudette ARJO	48	Quarante-huit
Nathalie AUGUSTIN ROUCH	1	Un
Patrick BARES	1	Un
Véronique BUC	1	Un
Marielle CUGNO	1	Un
Christophe DUFFAUT	1	Un
David GARDELLE	1	Un
Marie GUALTER	1	Un
Sylvain JUNQUA	1	Un
Alain LASSERRE	1	Un
Olivier LOUBET	1	Un
Jean Marc PEBE	1	Un
Jean Bernard PORTET	1	Un
Lucie SENTENAC	1	Un

Proclamation de l'élection du treizième Vice-Président
Claudette ARJO a été proclamée treizième Vice-Présidente et immédiatement installée.

Élection du quatorzième Vice-Président¹⁹

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	6
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	63
f. Majorité absolue	32

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean Benoit ABADIE	2	Deux
Jean Luc AJAS	33	Trente-trois
Arlette BALLESTER	1	Un
Rémi BARBARESCO	1	Un
Vincent BOUE	1	Un
Véronique BUC	1	Un
Sylvie DUCHEIN	1	Un
Nicole DUCLAIR	1	Un
Jean Pierre ESCAIG	1	Un
Gilles FAVAREL	2	Deux
Joelle GAILLARD	1	Un
David GARDELLE	3	Trois
Raymond JOUBE	2	Deux
Sylvain JUNQUA	2	Deux
Gilles JUNQUET	1	Un
Cécile MOLLE	1	Un
Maryse MOURLAN	1	Un
Jean Bernard PORTET	1	Un

Jean Louis PRADERE	1	Un
Raoul RASPEAU	1	Un
Jeannine REY	1	Un
Martine REY	1	Un
Michelle ROUX	1	Un
Lucie SENTENAC	1	Un
Eric VERGE	1	Un

Proclamation de l’élection du quatorzième Vice-Président

Jean Luc AJAS a été proclamé(e) quatorzième Vice-Président et immédiatement installé(e).

Élection du quinzième Vice-Président²⁰

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	69
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	64
f. Majorité absolue	33

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Joëlle GAILLARD	1	Un
Sylvain JUNQUA	35	Trente-cinq
Dominique LASSERRE	2	Deux
Frédéric LAVAIL	26	Vingt-six

Proclamation de l’élection du quinzième Vice-Président

Sylvain JUNQUA a été proclamé quinzième Vice-Président et immédiatement installé.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.

Le présent procès-verbal, dressé **en double exemplaire** et clos, le neuf avril deux-mille vingt-six, à vingt trois heures six minutes, ²² a été, après lecture, signé par la Présidente, le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

La Présidente,

Augustin Rose

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. J.', written over a horizontal line.

22 Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de l'EPCI ou du syndicat mixte. **Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexes (Liste de présence, listes d'émargement pour chaque scrutin, procurations originales, Bulletins blancs ou nuls) au représentant de l'État.**